

Vous êtes victime ou témoin de violences sexuelles et/ou sexistes ?

Les personnes ressources à votre écoute

Il peut être difficile en tant que victime ou témoin de parler des violences sexuelles et/ou sexistes : peur de ne pas être cru ou pris au sérieux, honte, sentiment de culpabilité, traumatisme, choc émotionnel, crainte de représailles ou de conséquences négatives, manque de confiance dans les institutions, etc.

C'est pourquoi de nombreuses personnes sont à votre écoute pour vous aider, dans un environnement sûr et respectueux :

- votre hiérarchie : elle reste l'interlocuteur à privilégier ;
- les représentants du personnel : PEVAT, PSO, PO, représentants syndicaux ;
- les référents mixité ;
- le chargé de prévention ;
- la cellule saisine mixité de l'inspection de l'armée de Terre (IAT) ;
- les services de gendarmerie et de police.

Mais aussi d'autres acteurs du ministère des Armées :

- le service de santé des Armées ;
- les assistants sociaux ;
- Écoute défense, si vous souhaitez parler avec un psychologue : 08 08 80 03 21 ;
- la cellule Thémis : 09 88 68 55 55.

Une autorité externe :

- le Défenseur des droits.

Et enfin une association extérieure au ministère des Armées :

- arretonslesviolences.gouv.fr ou en appelant le 3919 ;
- Frances Victimes : www.france-victimes.fr (7j/7, de 9h à 19h) ou hors métropole le +33 (0)1 80 52 33 76 (7j/7) ;
- SOS homophobie sur www.sos-homophobie.org ou en appelant le 01 48 06 42 41 ;
- Association des victimes de harcèlement au travail (AVHT) sur www.avht.org, par courriel contact@avht.org ou en appelant le 06 15 72 30 55.

POINT CLEF !

DANS TOUS LES CAS, LE PREMIER RÉFLEXE : RENDRE COMPTE AU COMMANDEMENT

ET/OU CONTACTER LES AUTRES PERSONNES À L'ÉCOUTE